

ASA VILLA DU PRÉ SAINT-GERVAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2018

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapport d'activité de l'association
 2. Présentation des comptes de l'association
 3. Election de deux membres du syndicat pour une durée d'un an.
-

Les propriétaires, dûment convoqués, se sont réunis ce jour à 20h00 dans la Maison des Associations sise au Pré Saint Gervais – 3, Place Anatole France.

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur Eric GRANDCLAUDE, Président. Le quorum (334) n'étant pas atteint, une deuxième réunion est organisée ce même jour à 21h00, avec le même ordre du jour, pour permettre à l'Assemblée de délibérer valablement.

A 20h30, 217 voix, (propriétaires présents ou représentés) sont comptabilisés.

Six des membres du syndicat sont présents, Claire GILIBERT , ne pouvant participer, est excusée.

1. Rapport d'activité

Le président fait d'abord un point d'avancement des travaux d'enfouissement des réseaux qui a démarré en novembre 2017.

- Les travaux de génie civil relatif sont pratiquement terminés. Des tranchées ont été creusées dans les rues et dans les parcelles des différents propriétaires et des fourreaux y ont été posés.
- Ces travaux ont été réceptionnés par Enedis (anciennement ERDF) et seulement partiellement pour Orange.
- Au niveau de l'électricité, les rues concernées ont été câblées et le câble mis sous tension. La plupart des propriétés de l'Avenue des Sycomores et de l'avenue de Bellevue ont été basculées vers le nouveau réseau électrique et sont désormais alimentées en souterrain. La bascule est en cours pour la Grande Avenue.
- Au niveau du réseau téléphonique, Orange n'a pas encore commencé le câblage ni le raccordement des propriétés. Cela s'explique par le retard pris par Orange au niveau de la réception des travaux de génie civil.

- Enfin, au niveau du réseau d'éclairage public, le syndicat a décidé de rajouter un point lumineux supplémentaire au milieu de l'avenue de l'Aigle.
Les socles des deux points lumineux supplémentaires ont été construits. De plus, un lampadaire endommagé durant les travaux a été remplacé à l'angle Acacias/Marronniers.

Les travaux restant à effectuer sont les suivants :

- Au niveau électricité, il convient de terminer la bascule des propriétés qui ne sont pas encore faites. Cela devrait être fait pour la fin du mois prochain.
Des poteaux de protection seront également posés afin de protéger les coffrets de raccordement Enedis situés sur les trottoirs.
- Réfection des chaussées. Les travaux de génie civil étant terminés, le revêtement des chaussées va pouvoir être changé.
Cette opération est prévue à partir du 10 juillet prochain pour l'ensemble des rues concernées à l'exception de l'Avenue des Marronniers qui devrait être refaite plus tard, ces travaux étant à la charge de GRDF. Nous attendons encore le planning détaillé de l'entreprise Colas pour vous communiquer le planning complet des travaux, rue par rue.
Durant ces journées, il y aura des journées où ne sera pas possible de circuler dans la villa. Le stationnement sera également impossible sur le second rond-point, près de la bibliothèque dès le lundi 9. Les véhicules stationnés seront enlevés et mis en fourrière.
- Pour le réseau téléphonique, Orange doit encore réaliser l'ensemble de câblage des rues et le raccordement des propriétés. Nous savions que les risques de retard principaux sur le chantier étaient à ce niveau et nos prédictions se sont malheureusement réalisées.
- Au niveau du réseau d'éclairage public, nous devons poser les deux lampadaires supplémentaires, les mettre sous tensions et basculer le raccordement de la lanterne située au bout de l'avenue de l'Aigle.
- La dépose des poteaux ne pourra s'effectuer que lorsque les travaux d'Orange auront été effectués, c'est-à-dire vraisemblablement au 4ème trimestre.
- Une fois cette dépose effectuée, la dernière tranche des travaux concernera la reprise des trottoirs.

-

Durant tous ces mois de travaux, le Syndicat a effectué un suivi complet du chantier, participant à une réunion formelle d'avancement chaque semaine et en faisant remonter les problèmes rencontrés afin qu'ils soient traités que ce soit au niveau de la réalisation des travaux en eux-mêmes et au niveau de la propreté du chantier, l'entreprise de génie civile ayant dû être rappelée à l'ordre plusieurs fois, même si les conditions météorologiques défavorables n'ont pas facilité la propreté du chantier.

Le président mentionne ensuite le travail effectué par le Syndicat concernant le fontis s'étant déclaré rue des Acacias. Les travaux furent longs car il fut difficile de déterminer l'origine du problème.

Pour l'ensemble des propriétaires de la Villa, l'impact le plus important fut le désordre que cela provoqua au niveau de la collecte des ordures ménagères, les camions de ramassage ne pouvant plus passer avenue des Acacias. Il a été demandé aux propriétaires concernés de venir déposer leurs ordures Grande Avenue durant cette période. Malheureusement, il y a eu des dépôts en dehors des zones demandées et il y a eu un problème de propreté dans la villa durant cette période.

Plus globalement, le président insiste sur la nécessité pour chacun de déposer ses ordures aux heures et lieux prévus. Ils demandent aux personnes qui seraient témoins de dépôts sauvages de les signaler.

Le président rappelle finalement qu'un Règlement Intérieur s'applique à l'intérieur de la Villa, les nouveaux propriétaires n'en ayant pas forcément connaissance.

Sur suggestion d'une personne de l'assistance, le syndicat prendra contact avec les nouveaux propriétaires et leur communiquera le Règlement à leur arrivée.

Il est ensuite procédé au vote du rapport d'activités.

Ce dernier est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

2. Comptes financiers.

Monsieur BOUHANDA, Directeur Financier de la Mairie du Pré Saint Gervais et gestionnaire du budget de l'ASA, présente le rapport financier de l'ASA Villa du Pré Saint Gervais.

Puis il est procédé au vote d'approbation du budget prévisionnel 2018.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.

Nous remercions Monsieur Bouhanda pour son travail et la présentation du rapport financier.

3. Election de deux membres du syndicat pour une durée d'un an

Une seule candidature ayant été reçue, Monsieur GERBET qui comptait démissionner à l'occasion de cette assemblée générale décide de ne pas le faire.

La candidature reçue est celle de Monsieur Dominique GENTIL.

Il est procédé au vote et **Monsieur Dominique GENTIL est élu membre du syndicat à l'unanimité des propriétaires présents ou représentés.**

Son mandat court jusqu'à la prochaine assemblée générale où l'intégralité du syndicat sera renouvelée.

L'ordre du jour et les questions étant épuisés, la séance est levée.

Les propriétaires présents ou représentés lors de cette assemblée sont remerciés pour leur participation.